

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE MOUDEYRES

8 juin 2008

Présents : Raymond GAGNE, Raphaël ALLIRAND, Agnès BADIOU, Philippe GENTES, Jean GIBERT, Yves GIRE, Yoann PERBET, Marie POINTEAU.

Excusés : Paul CHANAL, Raymond CHENEVERT, Stéphanie LAC.

Début de séance 10 h 05

- **Signatures des Registres de Délibération**

La signature des registres de délibération aura lieu au prochain Conseil.

- **Concours des maisons fleuries**

Monsieur le Maire s'inquiète de la composition du jury communal. En fait Stéphanie et Marie ont demandé à 2 personnes compétentes (une est jury au Puy et les 2 sont paysagistes) de bien vouloir juger nos maisons fleuries dans Moudeyres. Elles ont donné leur accord, leur passage se ferait autour du 15 juillet, date à préciser.

Il serait souhaitable que les « brigades vertes » passent peu de temps avant.

Monsieur et Madame ETEOCLE offriront 2 repas à La Poularde à Montrond pour les lauréats, la remise des prix aura lieu un dimanche de septembre.

- **Stèle pour Le Fin Gras du Mézenc**

Une stèle pour préciser la présence d'éleveurs Fin Gras du Mézenc est mise en place dans plusieurs communes, on pourrait mettre celle de Moudeyres sur la place du village, vers chez Perbet, sur le parking. Il y en a déjà une à Saint Front et au Béage. Il y a également des stèles pour préciser l'entrée du Massif, il faudrait en prévoir une vers La Vialette.

- **Travaux divers**

Monsieur TOUYA

(Neveu de NEUVILLE) a laissé une facture (réglée) pour des travaux effectués dans son bois d'épicéas, l'entrée a été en gravillonné avec du basalte concassé, il demande si la Commune de Moudeyres peut payer entièrement ou en partie ces travaux. L'ensemble du Conseil s'oppose à cette demande.

Devis de Pierre GIMBERT

Le devis s'élève à 3161,50 € pour la barrière au pont de La Vialette, les 2 tables et bancs à installer (en les scellant) et la barrière du pont du Gachas.

Le devis sépare bien les différents travaux.

Le Conseil donne son accord pour La Vialette et les tables mais reporte les travaux du pont du Gachas.

Caniveau devant chez SLAZINSKI

Le caniveau fait par la commune il y a quelques années au bas de la rue n'est pas assez profond et ne remplit pas son rôle. Aussi Monsieur SLAZINSKI a entrepris de faire reprendre ce bout de caniveau (il fait également quelques travaux devant sa maison sur son terrain). Monsieur le Maire propose que la Commune prenne à sa charge les travaux de reprise du caniveau (environ 300 €). Le Conseil approuve.

Poubelle vers le Moulinou

Raphaël ALLIRAND fait remarquer les problèmes liés à la poubelle de Moulinou les jours de grand vent, après discussions, le Conseil décide que Pierre GIMBERT fera le nécessaire.

• **Planning**

Marie POINTEAU propose qu'un planning soit établi à l'avance pour les prochaines réunions du Conseil (exemple : le 3^{ème} dimanche du mois), bien entendu ce planning pourrait être modifié en fonction des impératifs municipaux. Les autres membres du Conseil ne sont pas d'accord et n'en voient pas l'intérêt.

D'autre part divers rendez vous et réunions voient très peu de membres du Conseil présents, faute d'être vraiment au courant. Peut être pourrait on prévoir la mise en place d'un agenda commun qui serait affiché à la Mairie.

Le Maire rappelle que sa permanence du vendredi matin à la Mairie est prévue à cet effet. Les membres du Conseil ne manqueront pas de s'y rendre plus régulièrement pour connaître les affaires en cours.

• **Régularisation emploi femme de ménage**

Audrey BADIOU est la femme de ménage de la Mairie, elle procède au nettoyage des gîtes municipaux, des toilettes publiques, de la Mairie et de l'Assemblée.

La Préfecture souhaite revoir le contrat de travail, il faudrait modifier le salaire, qui ne devrait pas être au SMIC mais à l'indice.

La Préfecture émet quelques remarques, il aurait fallu signaler l'emploi vacant et le soumettre au centre de gestion !

• **Projet architectural pour les logements à l'entrée de Moudeyres**

Le Maire reprend les différents points abordés lors de la réunion du 29 mai.

Le compte rendu de cette réunion est joint en annexe du présent compte rendu. Les remarques faites sont notées dessus.

Un prochain rendez vous avec l'architecte (il serait souhaitable que ce soit plutôt Madame BRUCHET) est prévu pour finaliser le projet et déposer le permis de construire.

• **Prochaines dates**

à la Mairie, rendez vous à prendre

Sujet : les nouveaux logements avec Messieurs Magaud (architecte) et Gory (OPAC), dépôt du Permis de construire.